

Conditions générales - à l'attention des adhérents

Coût de l'adhésion :

L'adhésion est souscrite moyennant au minimum la somme de 20,00 euros TTC pour les personnes physiques et de 40,00 euros TTC pour les personnes morales. Celle-ci est réglée au moyen d'un paiement en ligne sécurisé ou d'un chèque établi à l'ordre de « L'Association des Climats de Bourgogne », lequel est envoyé à l'Association pour l'Inscription des Climats du Vignoble de Bourgogne au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, 12 Boulevard Bretonnière - 21200 BEAUNE, avec le bulletin d'adhésion complété et signé par l'adhérent.

Le présent tarif est valable pour toute souscription jusqu'au 31 décembre 2014 et sera susceptible de révision après cette date.

Une facture sera adressée par l'Association des Climats de Bourgogne à tous les adhérents.

Prise d'effet et durée de l'adhésion :

L'adhésion sera effective à compter de l'encaissement du chèque de règlement envoyé par l'adhérent à l'Association des Climats de Bourgogne.

L'adhésion à l'association dans les conditions ci-dessus définies emporte acquiescement sans réserve par l'adhérent aux présentes conditions générales.

L'adhésion est souscrite pour une année de date à date. Elle prendra fin automatiquement à la date anniversaire de l'adhésion plus 15 jours, sauf renouvellement demandé par l'adhérent.

L'association adressera aux adhérents un avis simple de demande de renouvellement environ un mois avant l'échéance de l'adhésion.

L'adhésion est souscrite pour une année ferme, et ne peut être interrompue avant sa date anniversaire. Toute interruption d'utilisation des offres et avantages de l'adhésion par l'adhérent n'emporte aucun droit à indemnisation ou dédommagement.

Droits et privilèges de l'adhérent :

Carte d'adhérent : chaque adhérent de l'association reçoit une carte personnelle lui permettant d'accéder à tous les services offerts par l'association via le site Internet www.climats-bourgogne.com.

Droit d'accès et de rectification : Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le concernant moyennant une demande adressée à l'Association

Climats Bourgogne UNESCO, 12 Boulevard Bretonnière - 21200 BEAUNE - contact@climats-bourgogne.com.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique permettant à l'association de vous faire parvenir des informations. En aucun cas elles ne seront communiquées à des tiers.

Obligations de l'adhérent :

Caractère personnel de l'adhésion : l'adhésion à l'association est nominative et strictement personnelle à l'adhérent. L'adhésion n'est ni transmissible, ni cessible. En conséquence, seul l'adhérent bénéficie des privilèges et avantages du club.

Toute perte de la carte d'adhérent, doit être immédiatement signalée à l'association qui ne pourra en aucun cas être tenue des conséquences d'utilisation de ceux-ci par un tiers.

Changement de coordonnées de l'adhérent : l'adhérent devra immédiatement signaler à l'association par tout moyen (messages électroniques ou courriers) toute modification le concernant durant l'adhésion. À défaut, l'association ne peut être tenue pour responsable de l'erreur pouvant être générée par le défaut de l'adhérent de signaler ses nouvelles coordonnées ou les modifications le concernant.

Droit à l'image :

L'adhérent qui bénéficie d'un droit d'accès au site internet de l'association s'engage à respecter les droits attachés à l'association Climats de Bourgogne, à ses logos et signes distinctifs, et reconnaît que toutes reproductions et utilisations sont constitutives de contrefaçons passibles de poursuites judiciaires.

L'adhérent autorise l'association à faire figurer son nom sur la liste officielle de soutien à la candidature des « climats », laquelle pourra être rendue publique.

L'adhérent autorise que soient diffusées sur le site Internet de l'association ou sur tout autre support de l'association toutes photographies prises à l'occasion de manifestations organisées sur lesquelles il apparaîtrait, sans que cette utilisation et/ou diffusion ne lui permette de faire valoir un droit à l'image. L'association se réserve la possibilité de diffuser ou non les photographies que tout adhérent pourrait par ailleurs proposer.